

PLUi de Pitgam : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 22 décembre 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Pitgam (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 16 décembre 2025. Il délimite 61 zones, dont 21 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 22 décembre 2025.

- Le PLUi de Pitgam s'applique dans sa version du 16 décembre 2025.
- Il délimite 61 zones : 21 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 31 agricoles (A) et 6 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Pitgam occupe le rang 191 par le nombre de zones délimitées : 14 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 50 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Pitgam depuis 2013, pour 9 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	61 zones
Zones urbaines (U)	21 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	31 zones
Zones naturelles (N)	6 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DES HAUTS DE FLANDRE
Version du	16 décembre 2025
Partition GPU	DU_200040954
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200040954/a75c525b641223107142f0b925566868/200040954_reglement_20251216.pdf

Les risques naturels et technologiques à Pitgam

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Transport de marchandises dangereuses, Engins de guerre
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	15 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	2 novembre 2023
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAS extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/pitgam-59463>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UD1, UD2, UD3, UD4, UE, UP, UT

Nomenclature des zones à urbaniser

AUH2, AUT

Situation administrative

Code INSEE

59463

Code postal

59284

Intercommunalité

CC des Hauts de Flandre

Département

Nord

Région

Hauts-de-France

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

61 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

61 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

61 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Drincham (2,6 km)

31 zones

Steene (3,3 km)

51 zones

Crochte (4,2 km)

23 zones

Brouckerque (4,4 km)

41 zones

Looberghe (4,7 km)

78 zones

Eringhem (4,8 km)

38 zones

Bissezeele (5,1 km)

14 zones

Socx (5,9 km)

56 zones

Zegerscappel (6,2 km)

45 zones

Bierne (6,5 km)

54 zones

Bollezeele (7,6 km)

45 zones

Esquelbecq (7,7 km)

57 zones

Merckeghem (7,9 km)

51 zones

Bergues (8,0 km)

53 zones

Quaëdypre (8,8 km)

67 zones

Cappelle-Brouck (9,2 km)

44 zones

Hoymille (9,5 km)

52 zones

Millam (10,2 km)

60 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/pitgam-59463>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.